

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 28 Février 2023
Extrait des délibérations n°2**

Date de convocation : le 22 février 2023. Date d'affichage : le 22 février 2023.

Les membres du conseil communautaire dûment convoqués, se sont réunis le 28 février 2023 à 20 h, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LEGENDRE – Président -, salle polyvalente de SAINTE-OPPORTUNE-DU-BOSC.

➤ Secrétaire de séance : Monsieur Jérôme HENON – Maire de SAINTE-OPPORTUNE-DU-BOSC.

Membres en exercice : 55 Présents : 45 Pouvoir (s) : 4

Toutes les communes étaient représentées sauf : BACQUEPUIS - DAUBEUF-LA-CAMPAGNE - ECAUVILLE - IVILLE - LE TILLEUL LAMBERT – SAINT-MESLIN DU BOSC.

NOTA : Monsieur Jean-Paul LEGENDRE s'est retiré de la séance. Le doyen de l'assemblée : Monsieur Jean-Paul VALIGNAT – a procédé aux votes des différents comptes administratifs 2022.

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
BACQUEPUIS	HUREL William - Absent	BRIZARD Marie-Odile - Excusée
BERENGEVILLE LA CAMPAGNE	LHERMEROULT Patrick - Excusé	ROCREE Roselyne
BERNIENVILLE	DUCLOS Christian - Excusé	CHECA Marie-France
BROSVILLE	ROMET Marc - Excusé	LECOMTE Béatrice
CANAPPEVILLE	DUVAL Laurence – Excusée POUVOIR : Martine SAINT LAURENT - HOUETTEVILLE	SERGEANT Agnès - Excusée
CESSEVILLE	DEBUS Alain	POISSON Virginie
CRESTOT	LOUIS Christine	PATTEY Philippe
CRIQUEBEUF LA CAMPAGNE	MARIE Michèle	DAUTRESME Thierry
CROSVILLE LA VIEILLE	CARPENTIER Pascal	GRILLE Aline
DAUBEUF LA CAMPAGNE	BUSSIERE Laurance – Excusée POUVOIR : Benoît HENNART - QUITTEBEUF	BUISSON Sébastien - Absent
ECAUVILLE	MAILLARD Françoise - Excusée	PLESSIS Elisabeth - Excusée
ECQUETOT	LONCKE Didier - Excusé	RICHARD Didier
EMANVILLE	DULUT Thierry	DUMONT Françoise- Excusée
EPEGARD	DEMARE Pascal	PAYAN Jean-François
EPREVILLE PRES LE NEUBOURG	ELIOT Patrick	BRIOSNE Maurice
FEUGUEROLLES	VALIGNAT Jean-Paul	BOISRENOULT André
FOUQUEVILLE	LEMOINE Didier	SOENEN Bruno - Absent
GRAVERON SEMERVILLE	CARRERE GODEBOUT Claire	LAWANI Nicolas - Excusé
HECTOMARE	PLOYART François	DUGORD Jean-Pierre - Absent
HONDOUVILLE	PARIS Jean-Charles FUENTES Evelyne	
HOUETTEVILLE	SAINTE LAURENT Martine	LEGRAND Catherine
IVILLE	LEGENDRE Jean-Paul – Absent	MAUGUY Jean-Luc - Excusé
LA HAYE DU THEIL	COUCHAUX Alain	PORTE Michel - Excusé
LA PYLE	PILETTE Gérard	ROUSSIAU Yann - Absent
LE BOSC DU THEIL	VALLEE Laurent RECLARD Sandrine BERTHELIN Giovanni	
LE NEUBOURG	VAUQUELIN Isabelle – BRONNAZ Francis - CHEUX Arnaud CHEVALIER Marie-Noëlle – DAVOUST Francis – LE MERRER Anita – LEROY Hélène - ONFRAY Didier. DETAILLE Edouard – Excusé : POUVOIR Francis BRONNAZ LOPEZ Brigitte – Excusée	
LE TILLEUL LAMBERT	GAVARD-GONGALLUD Jean-François - Absent	LEMARCHAND Fabien - Absent
LE TREMBLAY OMONVILLE	LEFEBVRE Jean-François	MOULIN Martial - Excusé
LE TRONCQ	SAMSON Catherine	LECOUTEUX Laëtitia
MARBEUF	CARPENTIER Bertrand	GAILLARD Thomas
QUITTEBEUF	HENNART Benoît	GARREAU Virginie – Excusée
ST AUBIN D'ECROSVILLE	DEPARIS Christiane	ORONA Thierry – Excusé
ST MESLIN DU BOSC	BONNEAU Christian - Excusé	JOUEN Eric - Absent
STE COLOMBE LA COMMANDERIE	BUYZE Jacky – Excusé : POUVOIR Jacky LARGESSE LARGESSE Jacky	
STE OPPORTUNE DU BOSC	HENON Jérôme	MORISSET Maryse
TOURNEDOS BOIS HUBERT	WALLART Roger	CAUCHOIS Isabelle- Excusée
TOURVILLE LA CAMPAGNE	BOURGAULT Hugues FOSSE Patricia	
VENON	PICARD Philippe	CHOMONT Hélène - Excusée
VILLETES	RAIMBOURG Guy	ROBACHE Arlette
VILLEZ SUR LE NEUBOURG	PLESSIS Gérard	BRIANT William - Excusé
VITOT	LELARGE Joël	LEBOURG Yann - Excusé

Formant la majorité des Membres en exercice

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 28 Février 2023
Extrait des délibérations n°2**

COMPETENCE FINANCES

Objet : Budget Général - Compte Administratif 2022

Les résultats sont arrêtés comme suit :

INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement	775 251,58 €
Recettes d'investissement	1 347 333,25 €
Résultat d'investissement de l'exercice	572 081,67 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1)	- 159 867,73 €

RESTES A REALISER Dépenses d'investissement	138 231,87 €
RESTES A REALISER Recettes d'investissement	34 394,76 €

FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement	5 106 423,34 €
Recettes de fonctionnement	6 088 542,60 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	982 119,26 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1)	2 923 219,23 €

RESTES A REALISER Dépenses de fonctionnement	1 344 ,00 €
RESTES A REALISER Recettes de fonctionnement	0 €

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays du Neubourg,
Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2121-31 et L5211-1,
Vu l'avis favorable du Bureau en date du 15 février 2023,
Vu le rapport de présentation ci-dessus,


Après avoir entendu Monsieur Jean-Paul VALIGNAT, doyen de l'assemblée, le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- approuve le rapport de présentation,
- approuve le Compte Administratif global du Budget Général 2022, tel que présenté ci-dessus.

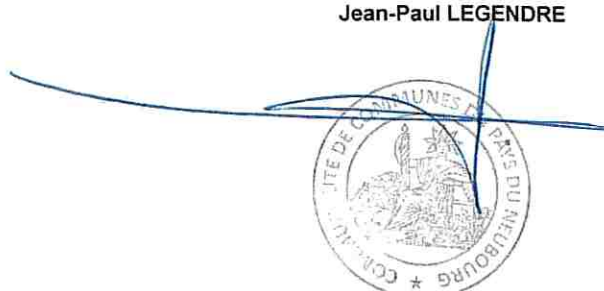
Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an susdits.
Pour extrait conforme.

Le Secrétaire de séance
Jérôme HENON



Le Président,
Jean-Paul LEGENDRE



08 MARS 2023